Chambre de Métiers d'Alsace

ARRIVÉ LE
25 AVR. 2023
MAIRIE D'OERMINGEN

Monsieur le Maire
MAIRIE D'OERMINGEN
Rue de la Mairie
67970 OERMINGEN

DAE/CG/MiS

Affaire suivie par :
Cécile GAMBET
☎ 03.88.19.79.58
✉ cgambet@cm-alsace.fr

Schiltigheim, le 17 avril 2023

Objet : Plan local d'urbanisme d'Oermingen – modification n° 1.

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que la Chambre de Métiers d'Alsace n'a pas d'observation particulière à formuler quant à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Jean-Luc HOFFMANN